

FICHE DE POSTE A PROFIL		
	REFERENCE	
IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Coordonnateur REP + (Poste à 100%) Postes vacants: - Circonscription Arles: Réseau Ampère - Circonscription Merlan: Réseau Manet Postes susceptibles d'être vacants: - Circonscription Belle de Mai: Réseau Dumas - Circonscription Merlan: Réseau Rostand/Renoir - Circonscription Joliette: Réseau Izzo, - Circonscription Joliette: Réseau Vieux Port, - Circonscription Joliette: Réseau Versailles. Chaque poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau
	PLACE DU POSTE	d'éducation prioritaire renforcé (Inspecteur du premier degré et chef d'établissement).
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.
	MISSIONS	Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent.
	FONCTIONS	 Établir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1er et 2nd degrés). Accompagner les équipes d'école et de collège. Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau. Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux. Missions spécifiques REP + : Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation/concertation REP+. Élaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles. Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire. Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'État, collectivités locales, associations) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville. Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité.
	COMPETENCES	 Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1^{er} degré comme 2nd degré. Capacité à travailler en équipe. Capacité à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés. Savoir adopter le bon positionnement.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.
	NOMINATION	A titre provisoire pour la première année puis à titre définitif. Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. Le choix se fera sur la base du profil recherché.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service enseignant du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves. Le poste ouvre droit à la perception d'une NBI de 30 points.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'IEN de la circonscription concernée et en copie à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant 9 JUIN 2021.
ည	CONTACT	Cellule des politiques éducatives : ce-cellulepoled@ac-aix-marseille.fr